

TRULLARD LOUIS  
16/09/1996  
REFERENCE : JOBF46  
2 ROUTE DE PIERRE 71270 AUTHUMES



**Job/stage**

Concrètement, aucune véritable tâche ne m'a été assignée. Le stage se déroulait au sein d'un cabinet d'avocat, je n'avais donc pas les compétences requises (avec seulement une année de droit) pour travailler un dossier, représenter quelqu'un ou élaborer une défense. En fait j'ai accompagné tour à tour les 5 avocats dans leurs rendez-vous, au tribunal et dans les expertises. Avant, je m'imprégnais des dossiers et me questionnais sur les problèmes de droit soulevés par l'affaire avec l'avocat. Je posais des questions autant de nature juridique que linguistique. En effet, les affaires sont majoritairement complexes et les faits par toujours facile à saisir.

Normalement, j'étais affilié au Docteur Berger, mais j'ai pu aussi suivre tous ses collègues. Ce fut très enrichissant. D'une part, j'ai pu voir différentes méthodes et approches, et d'autre part chacun avait une spécialité différente. Ainsi, j'ai pu découvrir plusieurs branches du droit : administration, médecine, famille, assurances, circulation, hautes technologies. Bien que cela reste sous l'angle d'un avocat, j'ai réellement apprécié cette immersion dans le monde juridique allemand. En outre, cette expérience m'a permis de savoir dans quelle direction m'orienter à l'avenir.

Mon passage au cabinet Seibel und Partner a dépassé mes attentes. Je craignais un peu d'être un fardeau, mais les avocats m'ont tout de suite mis à l'aise. Et j'ai pu découvrir bien plus de choses que je l'aurais espéré. Mon seul regret, c'est de ne pas avoir pu accompagner le conseiller fiscal, qui était en vacances. Par ailleurs, j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec un directeur juridique d'une banque d'affaire à Luxembourg. Puisqu'il était parisien de souche, nous avons pu parler en français de choses et d'autres, comme le droit bancaire et financier, sa spécialité. Assurément, ce séjour fut très intéressant. De plus j'ai découvert le système juridique allemand, ses procédures, la vie de ses juridictions et le fonctionnement des institutions judiciaires.

Malgré un niveau très correct en allemand, le langage juridique est difficile à maîtriser. Cependant, plus le temps passait, mieux je comprenais. Le soutien des avocats m'a naturellement aidé à surmonter ces difficultés. En plus de cela, j'avais toujours un lexique juridique sous la main.

En général, je n'ai pas eu de difficultés pour rencontrer et discuter avec des gens. J'étudie l'allemand depuis la 6<sup>ème</sup>, j'ai ensuite été une année en classe ABIBAC en seconde et j'ai continué sur un cursus européen jusqu'au bac. J'ai effectué aussi trois échanges (trois semaines, deux mois et deux semaines respectivement). De ce fait je dispose d'un assez bon niveau de langue, même si je suis meilleur à l'écrit qu'à l'oral. Ce séjour m'a aussi permis de combler cela.

## Apprentissage

Tous mes collègues étaient aimables et gentils, sans exception. Tous m'ont très chaleureusement accueillis et ont été très attentionnés lorsque je les accompagnais. Le docteur Berger m'a même invité au restaurant au début du séjour et chez lui à la fin. J'ai donc partagé un repas très agréable avec sa famille.

J'ai fait la connaissance de beaucoup de gens, de tous horizons. Je logeais dans une résidence étudiante, ce qui est propice à la rencontre. J'ai tout de suite sympathisé avec les autres personnes. J'ai ainsi rencontré aussi bien des allemands que des égyptiens ou des iraniens. Bien sûr, nous discutons en allemand.

Les réseaux sociaux comme Facebook vont me permettre de garder un contact avec eux. Je pense même revenir à Trêves pour revoir les différentes personnes que j'ai pu rencontrer.

J'aime beaucoup sortir et faire la fête, ce qui m'a permis de rencontrer des gens dans un autre cadre. Et là aussi, j'ai fait beaucoup de rencontre. La jeunesse allemande est généralement très avenante. J'ai même rencontré une équipe de jeunes avec laquelle je suis allé faire un festival au Luxembourg. C'était vraiment très plaisant et convivial.

Clairement, je vais revenir outre-rhin mais à vrai dire je le savais déjà avant ce séjour. Je pense éventuellement faire un cursus intégré en droit, mais tout dépend du résultat des concours de cette année. Malgré tout, je pense venir travailler ou passer quelques années en Allemagne. C'est ma mère qui m'a transmis son intérêt pour votre pays.

## **Compréhension linguistique/le rôle de la langue**

En ce qui concerne le niveau global, mes connaissances étaient suffisamment solides pour ce genre d'expériences. En revanche j'ai eu un peu de mal avec le jargon juridique, difficile à appréhender. Mais j'ai eu l'appui des avocats à chaque instant, qui veillaient à ce que je saisisse l'essentiel. Néanmoins, avec de la concentration et de l'effort, je pouvais comprendre ce dont il était question. Toutefois, les séances orales qui duraient plus d'une heure rendaient difficile de maintenir mon attention si longtemps. Je me rappelle particulièrement d'un jugement sur un accident de la circulation, l'instance a duré plus de deux heures, pendant laquelle les circonstances de l'accident ont été débattues. C'était plutôt ardu pour un jeune français. Tout de même, ce fut captivant de voir comment on règle ce genre de litige outre rhin.

Grâce à cette immersion totale, j'ai pu faire d'énormes progrès, surtout au niveau de la compréhension et de l'expression orale. Mon oreille s'est donc davantage formée, ce qui me faisant un peu défaut. Evidemment je souhaite encore m'améliorer en allemand à l'avenir, compte tenu de mes projets.

## **Vos projets à l'avenir**

J'envisage éventuellement faire un cursus intégré en droit entre Dijon et Mayence. J'y avais déjà pensé en sortant de terminale mais j'ai trouvé qu'il y avait trop peu de temps à Mayence sur le master au regard du temps passé en France. Tout de même, il y a maints partenariats entre nos pays respectifs, surtout pour les étudiants. De plus, mon domaine (le droit) offre de nombreuses opportunités avec l'Allemagne (Union européenne). Et en l'état actuel de mes connaissances, je peux d'ores et déjà valoriser mes acquis, que ce soit sur le marché du travail ou dans le cadre d'une candidature pour une école. Mais dans tous les cas, je vais faire de l'allemand une de mes pièces maîtresses. En effet il y a malheureusement peu de Français qui maîtrisent votre langue, ce désintéret absurde va m'être personnellement bénéfique.

Si je suis recruté par le biais des concours de cette année 2016, les grandes écoles proposent une pléthore de formations orientées sur l'international, en particulier sur l'Allemagne. Dès lors, je vais continuer dans tous les cas de figure dans cette voie.

Sur un plus long terme, j'aimerais venir en Allemagne pour des raisons professionnelles. Avec une qualification juridique, votre pays offre de multiples possibilités. D'ailleurs j'adorerais travailler dans une ville comme Hambourg ou Stuttgart.

Si je peux procéder de la même manière pour un nouveau stage par exemple, je le ferais sans hésiter. En effet, la Maison Rhénanie Palatinat m'a dégotté le stage et le logement. J'ai n'ai aucun reproche à formuler, le logement était plutôt bon marché et le stage vraiment enrichissant. La seule chose que j'ai à dire c'est merci.

## Remarques particulières

Je tiens aussi à indiquer que j'ai pu voir des choses que je n'aurais certainement pas pu voir si il s'agissait d'un stage en France. En effet, en Allemagne comme en France s'applique le principe de publicité de la justice. En vertu de ce principe, la justice ne doit pas être secrète, ainsi tout tiers peut assister à un jugement administratif par exemple. En revanche pour les affaires familiales, les choses se passent à huis clos, que ce soit le jugement en lui-même, les négociations où les simples rendez-vous entre avocats et mandataires. J'ai eu la chance de pouvoir assister à tout cela, alors qu'en France cela aurait été purement impossible.

